



CONDITIONS D'ADMISSION

Elève issu(e) de classe de 3ème, de seconde GT (redoublement)
Après entretien avec le Chef d'Etablissement

QUALITÉS REQUISES

Préférer la théorie à la pratique (lycée général et technologique à la place d'une orientation en lycée professionnel)
Être un élève curieux
Aptitude à travailler en autonomie comme en groupe
Résistance physique et psychologique
Esprit d'analyse et de synthèse
Maîtrise de soi, goût de l'effort et ténacité
Poursuite d'études longues

LES + À SAINT VINCENT DE PAUL

Accompagnement personnalisé
Heures de remise à niveau si nécessaire (Français, Mathématiques, Anglais)
Espagnol débutant
Stage d'observation de fin d'année
Des enseignants à l'écoute, disponibles et rigoureux
Une situation privilégiée permettant des sorties culturelles, pédagogiques ...
Sorties, voyages linguistiques
Mini-forum des métiers et des formations



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal.

Un **test de positionnement numérique** est prévu en début d'année pour permettre à chacun de savoir où il en est en Français et en Mathématiques.

Le lycée Saint Vincent de Paul propose une unique orientation à l'issue de la seconde GT : une 1ère et une Terminale ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social). Sur le site, consultation de la fiche BAC ST2S.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Laboratoire de sciences
Salles de classe équipées de vidéoprojecteur
Salles informatiques - Classe mobile tablettes numériques
CDI

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français : 4h
Histoire-géographie : 3h
Langue vivante A et langue vivante B : 5h30
Sciences Économiques et Sociales : 1h30
Mathématiques : 4h
Physique et chimie : 3h
Sciences de la Vie et de la Terre : 1h30
EPS : 2h
Enseignement Moral et Civique : 18h/an
Sciences Numériques et Technologie : 1h30

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

Santé et Social : 1h30

